

Le Président



LM-A23-11247
05/06/2023

Monsieur Vincent LEONIE
Vice-Président
LIMOGES METROPOLE
19 rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 24 mars 2023

Monsieur le Vice-Président,

C'est avec la plus grande attention que la Chambre de Commerce et d'Industrie a pris connaissance du projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Palais-sur-Vienne.

La procédure sollicitée vise à faire évoluer le tracé de deux emplacements réservés (ER) destinés à accueillir des cheminements piétons afin de prendre en compte l'existant :

- ER n°8, Avenue Jean Giraudoux ;
- ER n°15, Rue Pasteur.

Au regard des éléments présentés, la Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne émet un avis favorable sur le contenu du projet de modification n°5 du PLU de cette commune dans la mesure où les modifications demandées n'auront pas d'impact sur l'environnement global de la commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Pierre MASSY